
SAN JUAN – Discussions du GAC : .amazon
Samedi 10 mars 2018 – 14h00 à 15h00 AST
ICANN61 – San Juan, Porto Rico

MANAL ISMAIL : ... ouvrir le micro au débat.

TOM DALE : Merci Manal. À la réunion d’Abu Dhabi, notre dernière réunion en face-à-face, il y a eu un long débat par rapport aux décisions à prendre suite aux conclusions du panel de révision indépendant concernant le .amazon et son équivalent dans d’autres alphabets. La société Amazon a présenté un certain nombre de propositions pour traiter les candidatures. Ces propositions devaient être considérées par les membres du GAC qui étaient les plus concernées par cette question.

Deuxièmement, le Conseil d'Administration de l'ICANN a demandé au GAC à la réunion d'Abu Dhabi de faire deux choses. Le Conseil d'Administration a demandé au GAC tout d'abord de fournir des informations supplémentaires s'il y en avait concernant des objections qui pouvaient être présentées concernant, donc, l'avis du GAC. Et deuxièmement, le Conseil d'Administration a demandé au GAC de fournir des informations

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

concernant l’avis du GAC selon lequel la candidature de .amazon ne devait pas être acceptée.

Vous vous souviendrez qu’à la demande du groupe, j’ai distribué une réponse provisoire des membres du GAC. Les membres du GAC ont préféré attendre cette réunion pour avoir un débat sur la réponse que nous allions donner au Conseil d'Administration de l’ICANN. Ce document indiquait qu’il s’agit, donc, d’une opportunité pour pouvoir faire un point par rapport à cette question par les pays concernés, le Brésil, le Pérou et un certain nombre d’autres membres du GAC qui ont été impliqués dans ce processus. Et deuxièmement, il y avait la question de la réponse au Conseil d'Administration. Voilà où nous en sommes. Merci beaucoup Manal.

MANAL ISMAIL : Merci Tom. Oui, le Brésil s'il vous plaît.

BRÉSIL : Bonjour à tous encore une fois. Je m’appelle Benedicto et je parle au nom du gouvernement du Brésil. Je voudrais aborder la première partie de ce que Tom vient de présenter et qui se rapporte à la proposition d’Amazon lors de la réunion d’Abu Dhabi.

Après cette réunion, et tenant compte de l'engagement pris pendant cette réunion non seulement de ma part mais aussi de la part des autres membres de l'Organisation du traité de la coopération amazonienne présents lors de cette réunion, notre engagement était de considérer la proposition faite par Amazon pour qu'elle soit analysée par le reste des membres de l'Organisation du traité de la coopération amazonienne.

Il y a une réunion mensuelle qui se fait à Brasilia au siège de cette Organisation du traité de la coopération amazonienne. Lors de cette réunion, nous avons présenté la proposition faite par Amazon. Et sur la base de ce document qui a été présenté, la question était incluse dans l'ordre du jour de la 13^{ème} réunion du ministère des Affaires étrangères. Ceci a eu lieu le 1^{er} décembre 2017 à Tena en Équateur. Pendant cette réunion, les ministres ont analysé la question.

Je vais maintenant lire le paragraphe pertinent de la résolution issue de cette réunion. C'est l'alinéa numéro 18. Je cite : « Les ministres décident de considérer la validité totale du paragraphe 31 de la déclaration de El Coca de la 12^{ème} réunion des ministres des Affaires étrangères tenue en mai 2013 en Équateur et ils décident d'instruire les organismes techniques et opérationnels des pays membres pour qu'ils effectuent une révision complète de la proposition présentée à la 60^{ème} réunion

de l'IANN par Amazon.inc pour parvenir à une position commune sur cette question.

Suivant la décision prise par les ministres, ce groupe de travail technique a été créé et il a travaillé sans arrêt suivant ce que les ministres avaient demandé. Il y a cette urgence telle qu'Amazon l'a dit. Le groupe de travail a déjà tenu trois réunions plénières. »

Et je dois aussi dire qu'après la réunion d'Abu Dhabi, Amazon a envoyé à l'Organisation du traité de la coopération amazonienne une proposition révisée sur la base des éléments proposés à Abu Dhabi. Amazon a détaillé et complété cette proposition qui a été reçue le 7 février 2018 et le groupe de travail a commencé dans l'immédiat l'examen et l'analyse de cette proposition le 8 février. Voilà, donc, la première réunion plénière pendant laquelle nous avons commencé à évaluer cette proposition révisée.

Nous avons eu ensuite une autre réunion le 22 février pour réexaminer cette proposition. À ce moment-là, nous avons soulevé quelques questions qu'il fallait que nous présentions à cette société pour avoir davantage de détails sur certains éléments inclus dans cette proposition. La raison de cette réunion était la suivante : nous voulions nous assurer qu'en révisant la proposition, en préparant le rapport pour les autorités politiques de l'Organisation du traité de la coopération

amazonienne que nous soyons en mesure de disposer la meilleure information, une totale compréhension de tout ce que la proposition d'Amazon présentait.

Nous avons fait cela et je dois dire que ce travail fait dans le contexte des différents pays, huit pays, qui font partie de l'Organisation du traité de la coopération amazonienne, tout cela nous demandé, nous a obligé à disposer du temps pour pouvoir présenter le texte complet. Malheureusement, cela prend du temps, le fait de pouvoir définir un texte final pour la lettre qui était envoyée Amazon. Cela a été fait le 1^{er} mars. Ce jour-là, la lettre a été envoyée, qui contenait les questions. Nous avons reçu le 5 mars la réponse à notre lettre.

Nous nous sommes immédiatement réunis le 6 mars, c'est-à-dire la semaine dernière. Malheureusement, nous n'avons pas eu le temps d'analyser en profondeur les réponses présentées par Amazon. Nous avons entamé une première discussion et nous avons en principe été d'accord sur ce qu'était la structure du rapport et nous avons établi un calendrier pour la complétion de notre travail.

Après cette réunion, nous nous réunirons encore une fois le 27 mars. Et nous croyons que nous devons avoir d'autres réunions pour pouvoir compléter ce rapport et nous espérons bien pouvoir le faire avant la mi-avril pour finir notre rapport. Et

comme je l'ai déjà expliqué, il faut que nous présentions cela devant nos autorités politiques pour qu'ils l'analysent et que nous puissions présenter une réponse finale à la proposition faite par Amazon.

C'est ce que je voulais donc présenter devant vous tous. Cela est enligné sur ce qui avait été fait à Abu Dhabi. Nous avons travaillé très rapidement pour préparer ce rapport avec les experts et les ministres et c'est à eux de reconsidérer tout cela.

Il faut que je vous dise aussi qu'entre cette réunion d'Abu Dhabi et cette date qui a été présentée, le représentant légal d'Amazon est venu nous voir ainsi que des membres du Conseil d'Administration de l'ICANN qui ont toujours été à notre disposition afin d'agir en tant que facilitateur, comme cela avait été demandé par le Conseil d'Administration.

Je veux vous dire que les contacts que nous avons établis avec les représentant légaux d'Amazon nous ont permis de mieux comprendre et de peaufiner. Enfin, cela nous a donné des éléments pour améliorer notre rapport. Je crois que le représentant d'Amazon ainsi que les membres du Conseil d'Administration de l'ICANN nous ont beaucoup aidés.

Madame la présidente, je veux dire aussi que nous avons ici dans la salle des représentants des autres états membres : le Venezuela, la Guyane et le Pérou. Je voudrais dont leur

demander, par votre intermédiaire, je voudrais demander à ces représentants d'ajouter ce qu'ils estimeraient pertinent pour ce rapport. Nous n'avons pas encore fini le texte qui sera présenté. Je voudrais donc que si nos collègues estiment qu'il faut ajouter quelque chose à ce que je viens de dire, il faudrait qu'ils le fassent maintenant.

MANAL ISMAIL :

Merci beaucoup le Brésil de cette explication exhaustive et détaillée sur les derniers événements concernant ce processus. Nous vous remercions de votre bonne disposition et de votre esprit de coopération et nous apprécions le travail et le compromis dans cette conversation faite par les ministres des Affaires étrangères et les experts. Bien sûr, les représentants des autres pays peuvent prendre la parole s'ils le souhaitent pour exprimer leur opinion. La Guyane, le Venezuela et le Pérou.

VENEZUELA :

Comme Benedicto l'a très clairement expliqué au nom du Brésil ainsi que le reste des pays de la coopération amazonienne, le Venezuela confirme ce que le Brésil a dit, qui a présenté de manière détaillée les activités entreprises par tous les pays amazoniens entre la dernière réunion de l'ICANN60 à Abu Dhabi et cette réunion à Porto Rico. Nous avons travaillé par des vidéoconférences avec un calendrier clairement défini par le

groupe de travail interne des huit pays. Malheureusement, tous les pays membres de la coopération amazonienne ne sont pas membres du GAC. Par exemple la Bolivie et l'Équateur, ils ne sont pas membres pour le moment du GAC et il y a certains pays qui sont membres du GAC mais qui ne participent pas à cette réunion comme la Colombie et le Surinam.

Nous avons travaillé avec tous ces pays de manière continue pour pouvoir présenter la préparation du rapport tel que Benedicto l'a dit, un rapport qui sera présenté à la fin de ce mois et qui sera soumis, présenté à nos autorités pour voir quelle pourrait être la solution possible et quelles seraient les différentes mesures à prendre au sujet de cette question. Merci madame la Présidente.

MANAL ISMAIL :

Merci beaucoup, le Venezuela. Est-ce qu'il y a d'autres demandes de parole en ce moment ? Bien. S'il n'y a pas d'autres demandes de parole. Je veux vous remercier de cette mise à jour. Normalement, ce type de rapport est mentionné dans notre communiqué. Je suppose que nous allons le faire aussi, il y aura un texte très simple concernant cette question.

Et nous allons aborder la deuxième partie de notre discussion concernant la manière de répondre aux demandes du Conseil d'Administration qui n'ont pas encore eu de réponse et qui ont

été communiquées au GAC. Le Conseil nous a demandé une mise à jour pour la 61^{ème} réunion de l'ICANN.

Tom, pourriez-vous nous rappeler quelle était exactement la demande faite par le Conseil ? Entre temps, nous pouvons voir s'il y a des suggestions sur la manière de répondre aux demandes du Conseil d'Administration.

TOM DALE :

Merci beaucoup Manal. En février, on a diffusé un document préliminaire sur la réponse au Conseil d'Administration qui disait ce qui suit ; c'était assez court. Il était adressé à Cherine Chalaby en tant que président du Conseil d'Administration : « Cher Cherine, je vous écris pour vous transmettre les décisions prises le 28 octobre 2017. » Dans cette lettre, l'on transmettait les thèmes de la résolution du Conseil d'Administration où l'on demandait au GAC s'il disposait d'informations à présenter au Conseil d'Administration en ce qui concernait les motifs des politique publique basées sur les mérites par rapport à l'avis du GAC, en ce sens que les demandes d'Amazon ne devaient pas aller de l'avant ou s'il y avait davantage d'informations concernant ces propositions et concernant l'avis du GAC par rapport à ce thème.

Le GAC estime que ces discussions sont en court et le GAC n'a pas encore d'informations supplémentaires à présenter au

Conseil d'Administration lors de sa réunion de l'ICANN61. Les discussions se poursuivront et nous déciderons s'il faut communiquer quelque chose d'autre ou si l'on souhaite transmettre d'autres informations au Conseil d'Administration. Voilà ce que disait le texte de la lettre. Merci beaucoup.

MANAL ISMAIL : C'est le point de départ pour cette discussion pour voir ce que nous pouvons présenter comme réponse au Conseil d'Administration. Est-ce que vous avez des commentaires sur cette brève réponse au Conseil d'Administration ? Nous pouvons donc communiquer cela au Conseil d'Administration ?

ÉTATS-NIS : Merci beaucoup. Suivant un rapport vraiment approfondi présenté par le Brésil, ce serait peut-être utile de profiter de cette occasion pour mettre un peu de lumière sur les activités développées après la réunion d'Abu Dhabi et pour montrer qu'il y a eu des progrès, même si le GAC n'a pas encore d'informations supplémentaires à partager avec le Conseil d'Administration.

MANAL ISMAIL : Est-ce qu'il y a des commentaires par rapport à cette suggestion ?

SUISSE :

Merci Manal. Je m'appelle Jorge Cancio. Je cherchais les échanges réalisés précédemment sur ce thème et je crois que tenant compte de la proposition d'Ashley, il y a eu aussi des échanges par courriel. Je propose donc que nous fassions référence aux principaux éléments du communiqué d'Abu Dhabi qui a une date ultérieure à celle de la lettre reçue de Steve Crocker. Si nous décidons de prendre cette option, nous pourrions ajouter à cette réponse préliminaire présentée par Tom les éléments du communiqué d'Abu Dhabi

J'entends un écho par là.

Et nous pourrions aussi ajouter un résumé. Voyons si on peut travailler sans cet écho s'il vous plaît. Je crois que nous pourrions ajouter un résumé de cette information que Benedicto et le représentant du Venezuela viennent de présenter. Nous pourrions donc transmettre au Conseil d'Administration beaucoup d'informations vraiment précieuses. Nous pourrions continuer à examiner ce cas.

MANAL ISMAIL :

Merci beaucoup aux États-Unis et à la Suisse de leurs suggestion. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires des participants ? C'est une suggestion vraiment judicieuse. Nous pourrions ajouter

davantage d'informations dans cette lettre si vous êtes tous d'accord. Et bien sûr, tout cela sera diffusé pour vous tous pour que vous puissiez faire des commentaires avant que nous ne présentions notre réponse au Conseil d'Administration. Nous estimons que ce silence répond à une acceptation ?

DANEMARK :

Merci beaucoup. Je veux remercier le Brésil et les autres collègues de ce rapport mis à jour. Comme nous pouvons le voir, c'est un travail vraiment très intéressant mais un travail ardu. Il y a eu vraiment des progrès mais nous ne savons pas encore quels en seront les résultats. Mais nous estimons que ce qui est important, c'est que l'on vise une solution qui soit acceptable pour tous. Il faut s'assurer que l'on puisse montrer au Conseil d'Administration que nous travaillons là-dessus. Il faut insister sur le fait que ces discussions sont encore en cours et que le GAC attend impatiemment la résolution ou l'issue de ces discussions. Merci.

MANAL ISMAIL :

Maintenant, le Pérou.

PÉROU :

Je remercie le Danemark de ce qui vient d'être dit mais je voudrais souligner le fait que nous ne négocions pas en ce

moment. Nous analysons simplement une proposition. Par conséquent, je crois que l'expression progrès devrait être interprétée ici dans le cadre de l'analyse que nous sommes en train de faire. Il y a eu des progrès mais cela ne doit pas être considéré comme une opinion favorable concernant la proposition. Mais ce n'est pas non plus une opinion négative. Nous sommes tout simplement en train d'analyser cette proposition. Il y a des progrès parce qu'il y a huit pays qui travaillent sur l'analyse de cette proposition et ceci implique déjà un effort très grand. Mais je voudrais encore une fois souligner le fait que nous ne négocions pas ; nous analysons. Voilà, c'est tout. Merci.

MANAL ISMAIL :

Merci beaucoup le Pérou. Pour que cela soit enregistré, la dernière intervention a été faite par le Pérou et non pas par l'Europe pour que l'on puisse corriger la transcription. Est-ce qu'il y a eu d'autres commentaires ou d'autres réponses ? Autrement, je voudrais demander à Tom d'inscrire ses commentaires, d'ajouter davantage d'informations à la réponse et que nous la diffusions parmi nos collègues du GAC.

TOM DALE :

Merci beaucoup Manal. Bien sûr, je vais réviser la question dans sa version préliminaire et je tiendrai compte des suggestions

faites par nos collègues ici présents. Je le ferai fort probablement ce soir. Il se peut que je l'aie fini ce soir ou demain. Et comme le GAC aura sa réunion avec le Conseil d'Administration mardi après-midi, l'idée serait donc de conclure la lettre, de l'envoyer avant notre réunion avec le Conseil d'Administration. Je pourrai diffuser cela mais je me demande s'il y a une question de procédures qu'il faudrait respecter, dont il faudrait tenir compte.

MANAL ISMAIL :

J'ai une tâche très facile ici. Si vous êtes disposé à faire cela et que les collègues veulent aussi regarder très rapidement ce qu'il y a dans cette lettre, ce serait vraiment très bon de pouvoir envoyer la lettre au Conseil d'Administration avant de tenir notre réunion avec eux. Je crois que ce serait une tentative intéressante. Merci.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ou d'autres suggestions ? Bon, nous sommes en avance d'une demi-heure. C'est vraiment étonnant. Est-ce qu'il y a quelque chose que vous voudriez mentionner sur ce sujet ? Nous avons encore une trentaine de minutes et puis une quinzaine de minutes pour une pause-café. S'il n'y a pas d'autres thèmes à aborder là-dessus, nous pourrions considérer que cette séance est terminée et nous pouvons nous réunir encore une fois. Je dois faire ce travail de

cette façon. Est-ce qu'il y a d'autres demandes de parole ? Alors le point 2 de l'ordre du jour, la discussion du GAC sur .amazon du samedi 10 mars est terminée.

Nous allons aborder le prochain point de l'ordre du jour au bout de cette pause-café de l'après-midi. Nous vous remercions tous de ces discussions si profitables. Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]